



Management Summary

Le rapport a été rédigé sur mandat de l'Office fédéral de la communication (OFCOM). L'Institut Public Sector Transformation du département d'économie de la Haute école spécialisée bernoise (BHS) a élaboré au début de l'année 2022 une étude, en partant du postulat 19.3574 (postulat Min Li Marti), sur l'avenir d'un service public numérique en Suisse. Quelles sont les prestations du service universel envisageables? Où l'Etat pourrait-il se voir confier de nouvelles tâches dans le cadre des prestations d'un service public numérique? Quelles nouvelles infrastructures à créer présentent un intérêt public? Le service public qui, grâce à la numérisation, ne cesse de se développer dans les domaines traditionnels (p. ex. la poste, les transports publics, la santé) n'a en revanche pas été examiné. L'intérêt s'est concentré sur les nouveaux défis dans le domaine des données, des réseaux et des logiciels. En outre, le rapport évalue des questions juridiques et traite du concept "Government as a Platform (GaaP)".

Le rapport aborde de nouvelles questions, qui n'ont encore que peu été étudiées de manière systématique. Il montre où, selon les auteurs, l'action de l'Etat pourrait se révéler nécessaire. En ce qui concerne les biens, les services et les infrastructures numériques, l'Etat peut agir en tant que fournisseur ou régulateur, mais il peut également remplir la tâche d'intérêt général de promouvoir des offres privées. Un cadre pour un service public numérique a été développé à partir des réflexions économiques sur les défaillances du marché justifiant une action de l'Etat destinée à compenser les pertes de bien-être. En effet, contrairement aux infrastructures traditionnelles (télécommunications, transports, médias, etc.), le défi sociopolitique d'un service universel numérique réside moins dans l'absence d'une offre privée que dans les conditions d'utilisation de l'offre que les fournisseurs peuvent imposer grâce à leur pouvoir de marché souvent très large. Le cadre définit trois situations dans lesquelles une action de l'Etat s'impose:

1. Il n'y a pas de fournisseur sur le marché, de sorte qu'un bien socialement souhaitable n'est pas produit.
2. L'offre existe mais les particuliers ou l'Etat sont soumis à une forte dépendance vis-à-vis des fournisseurs privés.
3. Il y a un manque de confiance vis-à-vis d'un service, par exemple si les utilisateurs doivent communiquer leurs données personnelles.

Afin de mieux saisir la structure du phénomène de la numérisation en termes de caractéristiques technologiques, le modèle des couches technologiques élaboré par l'Académie allemande des sciences techniques (acatech) a été utilisé. Il a certes été conçu pour l'évaluation de la souveraineté numérique en Europe et en République fédérale d'Allemagne, mais il n'en reste pas moins précieux pour la présente étude, si la numérisation est comprise comme un phénomène technologique à plusieurs couches (p. ex. infrastructures de communication, espaces de données ou technologies logicielles).



En résumé, l'Etat est sollicité pour un futur service public numérique dans les domaines suivants:

- Création d'espaces de données sectoriels (infrastructure et gouvernance) qui encouragent le partage et la valorisation des données et anticipent une future intégration dans les espaces de données européens.
- Mise à disposition systématique des données gouvernementales et semi-gouvernementales sur une plateforme centrale de données administratives ouvertes
- Infrastructure numérique de base pour les services en nuage, afin d'éviter la dépendance vis-à-vis des hypercalculateurs (le rôle exact de l'Etat reste à définir)
- Le problème du verrouillage des fournisseurs dans les services en nuage entraîne des coûts de commutation élevés.
- L'Etat devrait encourager le développement de logiciels open source en participant à des initiatives internationales qui surveillent les éventuelles failles de sécurité.
- Afin de mieux exploiter le potentiel des données lors d'événements exceptionnels (pandémies ou catastrophes naturelles, p. ex.), la Suisse devrait également pouvoir demander l'accès à des données privées.
- Des coûts non couverts sont générés par de nombreuses initiatives privées dans le domaine de la transmission de données à faible consommation d'énergie, par exemple les "Long Range Wide Area Networks" (LoRaWAN); ces coûts pourraient être pris en charge par l'État.
- L'État devrait se montrer coopératif vis-à-vis d'initiatives privées comme Open Street Map.

Le rapport traite également des obligations de protection pour l'Etat qui découlent des droits fondamentaux, et de comment celles-ci s'appliquent dans le cadre de la numérisation. Il fait de nombreuses propositions (p. ex. pour une meilleure protection de la liberté d'expression et d'information, de la vie privée et de la liberté économique, du droit de participer au progrès scientifique).

Le concept de "Government as a Platform" est intéressant pour l'Etat en tant que moteur de la numérisation, car il inclut d'une part comme idée normative la participation sociale à l'internet en tant qu'espace de confiance, et contient d'autre part de multiples approches de solutions pratiques qui accélèrent la transformation numérique. Le service de base dans l'espace numérique implique que les personnes et les entreprises puissent s'identifier numériquement de manière fiable. Il est recommandé de mettre en place un écosystème eID ancré dans l'Etat, mais à construire conjointement par l'Etat, l'économie et la société civile. Cet écosystème peut être réalisé avec des Self Sovereign Identities (SSI) de manière à ce qu'il soit compatible avec l'écosystème eID de l'UE en cours de développement.